

L'R NA JOIE

N° 292 du
6 avril 2002
30^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editrice responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,

Freddy DEHOUX, Raymond DECELLE, Marie-Christine SCHÜMMER,

Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Site internet : <http://www.ernage.be.tf>

E-Mail : ernage@be.tf



Carnaval des écoles

Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



Un arbre pleure ...

Et Dieu créa les arbres.

De toutes les formes, de toutes les couleurs.

Fait de toutes sortes d'essences, l'arbre est un régal

pour les yeux. Sans cesse effeuillé, cent fois ressuscité, il est tout comme l'eau, l'assurance de l'existence.

Il était fier, il était ample, souple et rond comme un ballon. Il murmurait tous les matins et rayonnait dans la grisaille d'un ciel peu enclin...

Les oiseaux aimaient s'y rencontrer.

Il était plein de vie et de santé, par la foudre et les éclairs épargné.

Aujourd'hui, agressé, mutilé, il se sent pitoyable, il aurait peut-être préféré le coup de grâce.

Ses beaux jours s'en sont allés, la main de l'homme est passée. Désarticulé, il baisse ses pauvres bras, jamais il ne s'en remettra.

Maintenant il ressemble, ridicule, décharné, à un de ces arbres rencontrés, ça, et là, au milieu d'un désert. Désert de l'homme au cœur asséché, prisonnier de sa soif de destruction, drogué de son désir d'expansion, n'y aura-t-il bientôt plus que du béton ?

«Arbre», merci pour tout ce que tu nous as donné à rêver.

Pour les riverains de l'Ecole Maternelle,
Marie-Christine SCHÜMMER.



“ LES FEMMES ONT DU TALENT ”

**exposition en faveur des droits des femmes
avec la participation du groupe AMNESTY
INTERNATIONAL de Gembloux**

Dans le contexte de la «Journée de la Femme», célébrée chaque année le 8 mars, des artistes ont dédié les 16 et 17 mars, une exposition aux femmes dont les droits sont bafoués. .

J'adresse de chaleureux remerciements à Dominique MOSSERAY, céramiste contemporaine, qui nous a accueilli(e)s dans son «Espace libre» à Ernage.

Merci aux artistes de s'être consacré(e)s, le temps d'un week-end, à l'exposition en faveur de la femme.

Grand merci à :

Dominique MOSSERAY, céramique contemporaine

Catherine VAN MUYSEWINKEL, peinture sur soie.

Merci pour les nouvelles peintures sur soie réalisées spécialement pour cette

rencontre.

Régine PLANCHNEVAUX, peintures

Jacqueline COPPENS, peintures, aquarelles

Marie-Bernadette DUFEY, aquarelles

Ghislaine D'HOLLANDER, patchworks

mais également à Réginald COPPENS qui a réalisé pour cet événement une peinture de femme.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont consacré un moment de leur week-end pour nous rejoindre, apprécié le talent de ces artistes, mais qui ont également participé aux différentes pétitions en faveur de femmes.

Merci pour ces merveilleux moments de rencontre, de partage et d'amitié.

Grand merci du groupe Amnesty de Gembloux.

Cordialement,

Françoise d'Hollander.



CLUB DES JEUNES D'ERNAGE

Depuis quelques mois maintenant, un certain nombre de jeunes Ernageois se rassemblent et s'organisent avec, pour objectif, la création d'un club de jeunes.

Depuis peu, c'est chose faite ! Grâce au concours d'une quarantaine de jeunes, le club a ouvert ses portes. Il se réunit régulièrement dans le but de se rencontrer, de se connaître et d'organiser des activités pour eux-mêmes mais également pour tous les Ernageois. Les projets ne manquent pas : l'aménagement d'un local, la participation à diverses activités d'autres clubs de jeunes de la région, une soirée cinéma avec projection de courts métrages, l'organisation des « 4 heures cuistax » et bien d'autres dont vous entendrez sûrement parler dans le futur.

Pour la mise sur pied de tous ces projets, une seule solution : le rassemblement et la collaboration de tous les jeunes du village ; donc, tous sont bien sûr conviés à participer aux réunions.

Si vous désirez d'autres renseignements ou venir nous rejoindre, vous pouvez contacter Julien DESPONTIN au 0478/60.17.45 ou Nicolas BODART au 081/61.39.86.

Avis de recherche !!!

Nous recherchons, pour l'aménagement de notre local, divers mobiliers de seconde main tel que chaises, fauteuils, verres, étagères ou tout autres meubles que vous n'utiliseriez plus et qui pourraient nous être utiles. Si vous avez des choses à nous proposer, contactez-nous.

Merci d'avance.

Pour le Club des Jeunes d'Ernage, Nicolas BODART.



ASBL COMITE DES JUMELAGES DE GEMBOUX SECTION ERNAGE-SKYROS

Des chemins de la Grèce à la Chaussée Romaine

*** CELEBRATION OFFICIELLE DU 5^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE GEMBOUX ET SKYROS, du 11 au 16 avril 2002.**

*** 2^{ème} FESTIVAL DE DANSES FOLKLORIQUES GRECQUES, le samedi soir 13 avril 2002, à la salle de l'Institut horticole, à Grand-Manil.**

Comme nous vous l'avions annoncé il y a un mois, voici le programme des festivités.

JEUDI 11 AVRIL

Arrivée des Skyriotes et prise en charge à l'aéroport.

Vers 18H00, accueil à l'école communale d'Ernage. Votre présence sera le témoin de votre sympathie.

Cette réunion de bienvenue permettra aux organisateurs de présenter le programme des activités et de répartir nos hôtes dans leurs familles d'accueil.

VENDREDI 12 AVRIL

Journée basée sur le thème de l'environnement, en collaboration avec la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux : exposés, débats et visites de sites écologiques.

SAMEDI 13 AVRIL

Journée basée sur le thème de la diversité culturelle et de la rencontre des cultures, rehaussée par l'arrivée d'une délégation d'Epinal.

Matinée consacrée à la visite de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux.

A 19H00, dans la salle de l'Institut horticole, rue Entrée Jacques,

2^{ème} FESTIVAL DE DANSES FOLKLORIQUES GRECQUES,

avec la participation des groupes

- **LES SKYRIOTES, venus spécialement de notre île jumelle,**
- **KAMIAN KEN ARGOS,**
- **LES THRAKIOTES,**

et avec la réplique de nos traditions locales, chapeautées par

- **LES VIS TCHAPIAS.**

L'ambiance sera fortement grecque et la petite restauration le sera d'autant plus.

L'entrée est fixée à 5 euros (evros, en grec) et il n'est pas nécessaire de réserver, puisque la soirée est ouverte à toutes et à tous.

DIMANCHE 14 AVRIL

A 11H00 au Parc d'Epinal (Hôtel de ville) : cérémonie de célébration du cinquième anniversaire du jumelage entre Skyros et Gembloux, et réception officielle par

les autorités communales de la ville de Gembloux.

A midi : repas du cinquième anniversaire, à la petite salle du Foyer Communal.

Menu à 15 euros, comprenant :

- Melon au porto et jambon d'Ardenne,
- Gibelotte de lapin aux champignons et petits oignons confits,
- Dessert

Les réservations sont à prendre auprès de Raymond DECELLE, rue Camille Cals, 57, Ernage, tél. : 081 / 61 20 71. Il est demandé de s'inscrire avant le 10 avril. Paiement au moment du repas.

L'après-midi (ou ce qu'il en reste) sera consacrée à la visite du château de Corroy, joyau de notre patrimoine architectural et historique.

LUNDI 15 AVRIL

Journée axée sur les institutions européennes et sur la capitale qui les abrite. Visite organisée à l'attention de nos invités skyriotes.

A 19H00, souper d'adieu à la Sapinière, pour les familles d'accueil et leurs hôtes grecs.

MARDI 16 AVRIL : déchirements et retour à Skyros.

Nous comptons sur votre sens légendaire de l'accueil et de la convivialité.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Dimitri Xanthoulis, Rue Eugène Delvaux, 17, à Ernage, tél. : 081 / 61 32 60.

Francis FELIX



LES ERNAGEOIS REPONDENT PRESENTS POUR LA FETE DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE.

Dans un précédent R NA JOIE, nous avons fait appel aux Associations et aux Ernageois pour animer la fête des 16, 17 et 18 août 2002. Nous pouvons déjà dire que, comme d'habitude, les Ernageois ont répondu présents : nous avons déjà, au programme, 10 animations qui seront proposées au cours du week-end. Animations très variées qui satisferont des plus petits aux plus grands. Ces activités, dont nous parlerons plus en détail dans un prochain numéro, permettront aux Ernageois de se connaître, de se rencontrer dans une ambiance festive et conviviale : c'est bien là l'objectif de la fête.

Alors, si vous aussi avez envie d'y participer activement ou d'organiser une animation, il n'est pas trop tard. Prenez contact avec un membre du comité. Toutes les initiatives seront les bienvenues.

Philippe BODART.

20²⁰
ERNAGE
ERNAGE
ERNAGE

3 X 20 d'Ernage.

Le comité de l'Association des «3x20» informe et invite ses membres à la prochaine réunion «jeu de cartes» et «goûter des cloches de Pâques» qui aura lieu, le mardi 16 avril à 13h30, à la salle «La Sapinière» à Gembloux.

R. DECELLE



LA CHORALE SAINT BARTHELEMY

(1ère partie).

Aussi loin que l'on regarde en arrière, il apparaît que la Grand'Messe du dimanche a toujours été chantée à Ernage.

La chorale était composée de quelques hommes qui, accompagnés d'un organiste, chantaient la messe en latin depuis le jubé.

En 1964, à l'occasion des 25 ans de prêtrise de l'abbé Halleux, la chorale descend dans l'église. Plusieurs motivations ont entraîné ce changement : tout d'abord au jubé les chantres risquaient leur vie : un morceau de plafond avait déjà dégringolé sur la tête d'une personne; de plus la paroisse avait fait l'acquisition d'un orgue électronique.

Ce déménagement s'est déroulé en deux temps, l'organiste Max Champagne est descendu seul tandis que la chorale continuait à chanter du jubé. Puis, la synchronisation étant difficile, tout le monde s'est retrouvé dans l'église à l'emplacement de l'ancienne chaire de vérité.

La messe est à présent chantée en français.

En 1969, Walter Brassine prend la direction de la chorale. Celle-ci est composée d'une quinzaine d'hommes et répète une fois par semaine.

En 1972, Jocelyne et Liliane Lardinois, apprenties organistes, prennent la charge d'organiste suite au décès de Max.

En 1972 aussi, l'idée d'une chorale mixte ayant germé, les femmes entrent dans le groupe pour la préparation des offices de Pâques.

Suite au prochain R Na Joie

Françoise D'hollander



AMIS DE LOURDES

L'assemblée annuelle des 'Amis de Lourdes' suivie du tirage de la tombola aura lieu, le dimanche 07 avril 2002 à 14h30, en la salle du collège, place St Guibert (anciennement Sœurs Notre Dame)

Invitation cordiale à tous.

Lydie Vassart – Nicole Pirotte



ASBL ERNAGE RENCONTRE

Chose promise, chose due. Le conseil d'administration de l'asbl Ernage-Rencontre est heureux de vous proposer une première ébauche du planning des activités de la fête 2002. Il espère que ce planning vous satisfera

et que vous serez nombreux à venir les aider à mener à bien cette lourde entreprise. Une réunion préparatoire à ces festivités se tiendra dans le courant du mois de juin. Nous vous y espérons nombreux. D'autres nouvelles de votre fête, dès le mois prochain, dans ce mensuel. Jusque là, à tous, bonnes fêtes de Pâques et bon mois d'avril.

Pour le comité, J.M. Drapier, président

EBAUCHE D'UN PLANNING DES ACTIVITES 2002

Vendredi 16.08.2002

- | | |
|--------|---------------------------------------|
| 19H | Discours |
| | Dépôt de fleurs au monument aux morts |
| 20H | Verre d'inauguration |
| 21H | Ouverture stand BS |
| 22H-3H | Soirée sono au chapiteau |

Samedi 17.08.2002

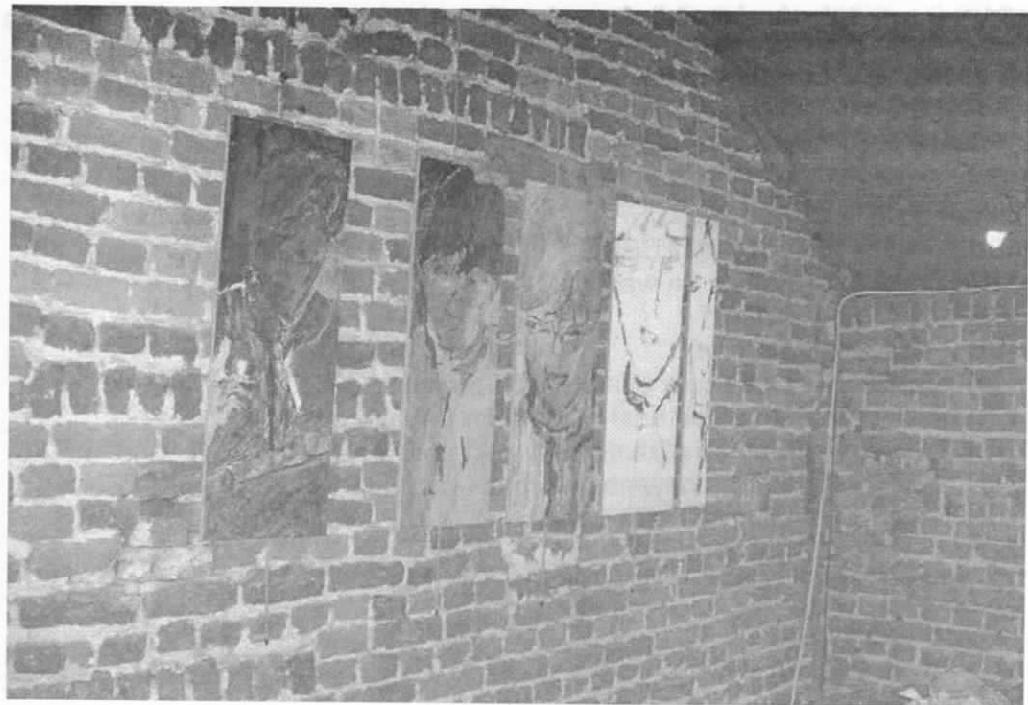
- | | |
|--------|---|
| 11H | Ouverture du stand BS et animation à définir |
| | Après-midi réservée aux activités proposées par les diverses associations ernageoises dont un concours de cuistax de 4h. vers 14H30 |
| | Concours de « Bras de fer » 4ème manche du championnat de Belgique. |
| 22H-3H | Soirée sono au chapiteau (payant) |

Dimanche 18.08.2002

- | | |
|-------------|---|
| 10H | Jogging ADEPS |
| 11H | Messe en wallon |
| 12H | Apéritif |
| 15H | Cortège |
| 15H-17h30 | Ouverture et animation au stand des BS |
| 17H30 | Rondeau final du cortège (au chapiteau) |
| 18H30 | Gâteau d'anniversaire offert à tous |
| 20H | Entrée payante au chapiteau |
| 20H30-22H30 | Concert Bella-Luna |
| 22H30 | Feu d'artifice |
| 23H-2H | Soirée sono au chapiteau |



AUTRES PHOTOS SUR <http://www.ernage.be.tf>





RUBRIQUE SANTE

LES EDULCORANTS

Les édulcorants remplacent le sucre traditionnel et sont donc fréquemment présents dans les aliments «light».

En principe, les édulcorants ne peuvent pas être destinés aux nourrissons et enfants en bas âge.

Ils sont tous classés dans les additifs à éviter, sauf deux.

E950 : Acésulfam-K ; Obtenue par voie synthétique. Sucre 200 fois plus que le sucre ordinaire. Bien que considéré comme inoffensif, la dose journalière admissible peut facilement être dépassée par les enfants.

E951 : Aspartame ; Obtenue par voie synthétique. Sucre 200 fois plus que le sucre ordinaire. C'est une composante des protéines qui peut être produite en partie du moins par génie génétique.

Dans l'organisme, l'aspartame est métabolisée en phénylalanine et méthanol. Le phénomène d'exposition au méthanol est encore plus important si on combine cet additif avec le E242 et les solvants d'extraction. Il est suspecté de provoquer des céphalées, nausées, troubles de la vue et réactions allergiques. Il ne résiste pas à la chaleur, donc il faut éviter de réchauffer des aliments contenant de l'aspartame. On recommande de ne pas en donner aux enfants. Donc, méfiez vous des aliments et boissons «light».

E952 : Acide cyclamique et sels de sodium et de calcium.(cyclamates)

Edulcorant obtenu par voie synthétique et sucrant 30 à 40 fois plus que le sucre. Lors d'essais sur le rat, ces substances provoquent des dommages testiculaires. Elles sont suspectées d'être cancérogènes, mais ceci n'a pas été prouvé.

Les cyclamates sont interdits aux USA. La dose admissible de 7 mg de cyclamate par kg de poids corporel peut être facilement dépassée par les enfants. (les limonades à valeur énergétique réduite peuvent contenir 400 mg de cyclamates par litre et les desserts light jusqu'à 250 mg par kg. A EVITER

E953 : Isomalt ; Edulcorant et agent de support pour additifs et succédané de sucre. Synthétisé par enzymes à partir de saccharose ou par génie génétique. Les doses dépassant 50 g par jour (moins pour les enfants) peuvent provoquer des diarrhées et des ballonnements. Un aliment qui contient plus de 10% d'isomalt doit porter la mention : « une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs »

E965 : Maltitol ; Edulcorant, support pour additifs, succédané du sucre et correcteur d'humidité, obtenu par voie synthétique ou à partir de maïs transgénétique. Son pouvoir sucrant est inférieur à celui du sucre.

Au delà de 30 à 50 g par jour pour les adultes et 20 g pour les enfants, il peut provoquer des diarrhées et des ballonnements.. S'il y a plus de 10% de Maltitol

dans un aliment, il doit porter la mention « une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs »

E966 : Lactitol ; Edulcorant et support pour additifs. Obtenu par voie synthétique à partir de sucres de lait. Son pouvoir sucrant est moitié inférieur à celui du sucre. A les mêmes effets que le E965.

E967 : Xylitol ; Edulcorant obtenu par voie synthétique, succédané du sucre et support. Existe également dans la nature.. A les mêmes effets que le E966 et E965.

E954 : Saccharine et ses sels de sodium, potassium, et calcium.

Sucre plus de 300 à 500 fois que le sucre ordinaire. Des essais sur des rats ont montrés que ces substances peuvent provoquer le cancer de la vessie et favoriser le développement d'abcès cancéreux..

Aux USA, une mise en garde doit apparaître sur l'emballage des aliments qui en contiennent. A EVITER

Edulcorants INOFFENSIFS

E957 : Thaumatine ; Produit par extraction gazeuse à partir d'une plante africaine. Elle est 2.500 fois plus sucrante que le sucre ordinaire. Elle peut également être produite par génie génétique. Autorisée pour les chewing-gums, les boissons aromatisées sans alcool à base d'eau, les desserts laitiers et non laitiers, les confiseries sans sucres ajoutés, les confiseries à base de cacao ou des fruits secs à valeur énergétique réduite ou sans sucres ajoutés. Considérée comme INOFFENSIVE.

E959 : Néohesperidine-DC ; de 1.000 à 1.800 fois plus sucrante que le sucre. Cette substance est naturellement présente dans les agrumes. Considérée comme INOFFENSIVE

Beaucoup de personnes qui veulent garder une silhouette de «TOP MODEL» prennent beaucoup de risques avec leur santé. Il en est de même avec toutes les boissons «light» que nous donnons à nos enfants croyant les préserver des excès de glucides. S'ils se plaignent régulièrement de maux de ventre, vérifier d'abord ce qu'ils consomment.

Gérard

Au 01 avril 2002, Ernage est **821** jours sans salle



Billard comme une course cycliste !

La 6^{ème} journée de la compétition n'a pas bousculé le classement. Ernage 1 a bien géré sa rencontre face à un poursuivant dangereux, score 10-6, le derby entre

Ernage 3 et Ernage 2 se termina par 7-9.

Les 3 dernières journées du tour aller ont été comme une course cycliste. En effet, les 3 équipes de tête ont chacune, à leur tour, attaqué pour creuser un petit écart. Tout d'abord, Ernage 1 va gagner au Rail 2 et prend ainsi la première place avec un point d'avance. Ensuite, Ernage 2 gagne de toute justesse contre Ernage 1 ; de ce fait, Ernage 2 et Rail 2 reprennent l'avantage au classement. Finalement, les positions changent à nouveau avec la perte d' Ernage 2 à domicile contre le 4^{ème} avec 7-9.

Comme vous pouvez le constater dans le classement plus bas, le groupe de tête se compose maintenant de 4 équipes et peut-être que d'autres candidats peuvent encore avoir un espoir de rejoindre le peloton de tête.

Rencontres suivantes (matches retour) :

23/3/2002 Grogard – Bcge 2

Grillons – Bcge 3

Bcge 1 – Namèche

6/4/2002 Bcge 2 – Grillons

Bcge 3 – Bcge 1

20/4/2002 Berger 1 - Bcge 3

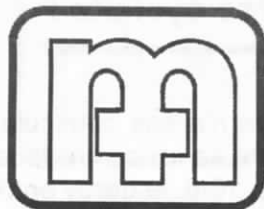
Bcge 2 – Berger 2

Grillons – Bcge 1

Classement :

C	EQUIPES	R	G	P	N	MG	MP	P
1	RAIL 2	9	8	1	0	90	54	24
2	BCGE 1	9	7	1	1	95	49	22
3	BCGE 2	9	7	2	0	83	61	21
4	E BERGER 1	9	6	2	1	87	57	19
5	GROGNARD	9	5	4	0	82	62	15
6	GRILLONS	9	5	4	0	76	68	15
7	BCGE 3	9	3	6	0	73	71	9
8	RAIL 1	9	2	7	0	62	82	6
9	NAMECHE	9	1	8	0	39	105	3
10	E BERGER 2	9	0	9	0	33	111	0

Bonne fête de Pâques, Freddy



MUTUALITE CHRETIENNE

2002 : La nouvelle assurance complémentaire de la Mutualité chrétienne

L'assurance complémentaire a été créée pour améliorer votre **bien-être**, tout en affirmant concrètement des valeurs de **solidarité**. En 2002, elle vous offre encore plus d'avantages et de services. Découvrez ci-dessous les nouveautés qui sont ajoutées à l'ensemble des avantages auxquels vous pouvez déjà prétendre.

Transport ambulance et hélicoptère

Lors d'un **transport en ambulance** par un service d'urgence (100), la Mutualité chrétienne (MC) couvre un minimum de **20 €** et intervient pour la totalité des sommes qui dépassent le montant de **50 €**.

Le transport en **hélicoptère** est remboursé par la MC avec un maximum de **500 €**.

Hospitalisation

En chambre commune ou à deux lits, la MC rembourse tous les frais d'hospitalisation qui dépassent **250 €** pour les adultes, **125 €** pour les enfants et **50 €** en hôpital de jour. La MC intervient aussi pour les séjours en hôpital psychiatrique avec un maximum annuel de **370 €**.

Vaccination

La MC intervient à raison de **20 €** lors de l'administration du vaccin contre le méningocoque C (méningite C) pour les enfants âgés de 16 mois à 4 ans accomplis.

Ostéopathie

Une intervention de **10 €** par prestation est octroyée à raison de 6 prestations par année.

Hospi Assistance

La ligne simple et gratuite vous assure une hospitalisation en toute quiétude : Un simple appel au **0800 10 9 8 7 !**

NB : Cotisations mensuelles AC : Chef de famille : **10,70 €** et Personne isolée: **7,70 €**. Pour les indépendants : voir votre délégué, votre cotisation est fonction de votre âge et de votre situation familiale !

Appréciez le rapport Qualité/Prix et comparez avec d'autres organismes et/ou mutuelles.

AMOND André
Délégué MC (10/192)



FAMILLES POPULAIRES

Comme chaque année, les Familles Populaires organisent des pèlerinages.

La démarche vers Lourdes est la plus demandée.

Nous nous y rendrons cette année en mai, Juillet et septembre.

Nous prolongerons notre séjour du mois de mai par un circuit dans les Pyrénées Arogonaises et, au mois de septembre, nous nous rendrons dans la région des Cathares.

Nous vous proposons aussi un séjour à Padoue et la visite d'autres hauts lieux d'arts de l'Italie du Nord...

Ainsi qu'une escapade d'un jour à Canterbury

Les Familles Populaires vous invitent à vivre :

- un temps d'arrêt pour prendre du recul
- un temps de rencontre de l'Autre et des autres
- un temps de réflexion pour retrouver des forces nouvelles
- un temps pour oser vivre ses vacances autrement ...

Renseignements et inscriptions :

FPL

111, rue de la poste
1030 BRUXELLES
tél. : 02/219 91 89

Place de l'Illon, 117
5000 NAMUR
tél. : 081/22 68 71

Nicolle Pirotte
1, rue du Moulin, Bte 2A
5030 GEMBLOUX
tél. : 081/61 19 42

N.P.



CROTTOIR

AVIS AUX CORNACS DE CHIENS

Malgré l'écriteau que j'ai posé devant chez moi, je retrouve régulièrement la preuve du passage de ces indécents et, en accord avec le commissaire SENY, une gratification sera offerte aux personnes que je surprendrai sur le fait.

Il ne doit pas être agréable de vivre chez ces gens sans scrupules, ni politesse.

Louis BIDOUL
5, rue Emile Labarre.



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

AVRIL 2002

Dimanche 7 avril à 10h45

Henry VAN HES, Marie GIRTGEN, Gertrude FELTZ, Guillaume FELTZ et Albertine KLEIN - Défunts des familles DESTAINT-COCHIN-GUALTERIO - Défunts de la famille LESOYE et ami(e)s - Défunts des familles THILS-TREMOUROUX-TORDOIR-QUERTEMONT - Défunts de la fondation GOOSSENS-LOZE-LAUWERS-ROMAIN.

Dimanche 14 avril à 10h45

Emilie DUPAIX et Georges REGNIER - Bernard LARDINOIS - Joffre LACROIX, Jean BRICHART, Véronique DEPIREUX, Albert LACROIX, Catherine HUMBLET et Agnès PIRLOT - Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAU - En l'honneur de Notre Dame des Affligés.

Dimanche 21 avril à 10h45

Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Antoine STOQUART - Madeleine MATHY - François RAYMAKERS - Défunts des familles DELESCAILLE-DESTAIN-GOOSSENS - Pour les âmes oubliées.

Dimanche 28 avril à 10h45

Joséphine DAUSSOGNE et Pierre JACOBS - Clarisse HUBINON - Défunts des familles LABARRE-PIRCART-ROBERT-BRABANT-HANNAERT-FAY - Défunts des familles RAYMAKERS-DESMET-DEPIERREUX-THONON - Défunts de la fondation Marie LENOM.

MAI 2002

Tous les jours du mois de mai, le mois de Marie, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés, il y aura récitation du chapelet à l'église à 19 h.

Dimanche 5 mai à 10h45 (Profession de foi)

Pour les jeunes qui font leur profession de foi, pour leur famille, ainsi que pour les personnes qui les ont accompagnés tout au long de leur préparation.

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel, il y a toujours une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits. Elles ont lieu au presbytère, dans le local attenant au garage.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 081/60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur Xavier HERMAN, Doyen de Gembloux, est le 081/61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique, le 081/61.01.27.

Eugène DEHOUX.